LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol.22 n°22 Edmonton, le vendredi 3 juin 1988 20 pages 0,50

• *Parade des Oilers*

La Coupe STANLEY à Edmonton

Wayne Gretzky et Jeff Beukeboom entouraient fièrement la Coupe Stanley lors de la parade des Champions lundi dernier à Edmonton. Si l'on en croit une déclaration de Kevin Lowe le solide défenseur des Oilers, ces derniers ne seront heureux que lorsqu'ils en auront gagné au moins huit. Comme quoi, l'équipe des Oilers ne manque pas d'ambition et a une soif inaltérable de victoires. Qu'en pensent les Flames de Calgary? La prochaine saison s'annonce très mouvementée! *(Photo: Pierre Brault)*

SOMMAIRE

• *Littérature*

Témoins d'une culture...

Page 8

DERNIÈRE HEURE... DERNIÈRE HEURE...



Jean-Antoine Bour

La France honore le Doyen de la Faculté St-Jean

EDMONTON - Nous apprenons en dernière heure que le Doyen de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, M. Jean-Antoine Bour, a été nommé Officier de l'Ordre des Palmes Académiques par le gouvernement de la France.

L'Ambassadeur de France au Canada, Son Excellence Philippe Husson, mentionne dans une lettre qu'il a fait parvenir au récipiendaire, que cet honneur lui échoit en reconnaissance de l'oeuvre accomplie en faveur de la culture française notamment dans l'Ouest du Canada.

Une cérémonie est d'ailleurs prévue pour le début de l'automne, en l'honneur de M. Bour.

LE FRANCO se joint donc à tous les Franco-Albertains pour féliciter M. Bour de cet honneur et pour lui souhaiter encore de nombreuses années parmi nous.

• *Éducation*

Une réunion publique qui ne donne aucun résultat positif

Page 3

• *A.I.F.A.*

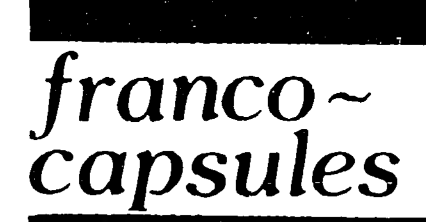
Rassemblement nord-américain des Aînés à Moncton

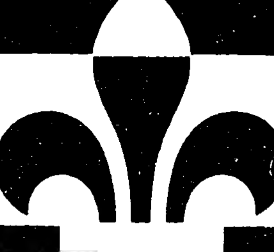
Page 13

• *Suite à l'incendie*

Appui financier du Québec au Collège Mathieu

Page 7





Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Le nombre des "Franco-Ontariens" diminue

Les Franco-Ontariens ont vu leur poids respectif baisser une nouvelle fois suite aux résultats du recensement 1986 dévoilés récemment. Ils ne représentent plus maintenant que 4.7% de la population totale de la province d'Ontario (5.3% si on tient compte des personnes qui déclarent plus d'une langue maternelle). En 1951, les francophones comptaient pour 7.4% de la population ontarienne. Celle-ci est passée de 8 625 105 en 1981 à 9 101 690 en 1986, son poids relatif dans l'ensemble du pays augmente de 35.4% à 36%.

L'Eau Vive en classe en Saskatchewan

En Saskatchewan, l'équipe pédagogique du Lien, basée au célèbre Collège Mathieu de Gravelbourg dans le sud de cette province des prairies, souhaite davantage maximiser la présence du journal hebdomadaire l'Eau Vive et la ressource que peut constituer un journal en classe. C'est pourquoi Le Lien, en collaboration avec le personnel de l'Eau Vive, travaillera dans les prochains mois à développer une trousse pédagogique pouvant aider davantage les enseignants en classe.

Soins de santé pour francophones en Floride

Une équipe de scientifiques en travaux sociaux du Canada et de la Floride a décidé de conjuguer ses efforts pour étudier les soins de santé et analyser divers autres sujets touchant les Canadiens-Français de l'âge d'or qui séjournent en Floride. L'outil principal pour mener à bien cette étude est un sondage, sous forme de questionnaire, qui sera distribué en Floride aux aînés francophones qui vont y passer l'hiver. La remise des premiers questionnaires se faisait en janvier dernier. Selon le journal "Le Soleil de Floride", ce sondage fait suite à une étude menée en 1986 auprès de 2 800 Canadiens de l'âge d'or en Floride où l'on a constaté avoir rejoint très peu de francophones.

"Beaucoup de mode" dans la francophilie torontoise

Dans une récente série de quatre articles sur la communauté francophone de Toronto par le quotidien Le Droit d'Ottawa (avant la grève à ce journal), le journaliste François Brousseau citait les commentaires d'une québécoise maintenant établie dans la métropole ontarienne. Celle-ci, qui quittait récemment le ministère ontarien des Richesses naturelles pour passer au secteur privé en traduction, s'interroge sur le bien-fondé de cette politique de services en français du gouvernement de l'Ontario. Elle se demande si le public en veut vraiment d'une part, constate certaines jalousies de bureau envers les "bilingues" d'autre part et prend avec un grain de sel la "francophilie" ambiante. "Il y a beaucoup de mode là-dedans", a-t-elle confiée alors à Brousseau qui cite son interlocutrice simplement sous le prénom de Danielle.

• *Une nouvelle dynastie?*

Une 4e Coupe Stanley et ce n'est pas fini!



Normand Lacombe (19) de Pierrefonds au Québec est en compagnie de Craig Simpson. Ces deux jeunes athlètes ont joué un rôle important dans cette 4e conquête de la Coupe Stanley par les Oilers. On leur prédit un bel avenir avec l'équipe d'Edmonton. *Photo: Pierre Brault)*



Deux hommes forts, athlètes complets, Mark Messier et Esa Tikkanen qui ont à maintes occasions embouteillé la défensive adversaire avec leurs montées et leurs fuites incroyables. *(Photo: Pierre Brault)*



Les Eskimos d'Edmonton de la Ligue Canadienne de Football ont tenu à participer aux festivités de la Coupe Stanley. «Les Champions saluent les Champions». *(Photo: Pierre Brault)*

À la 3...

• *Éducation*

Une réunion d'information publique qui ne donne aucun résultat positif

NOËLLA FILLION

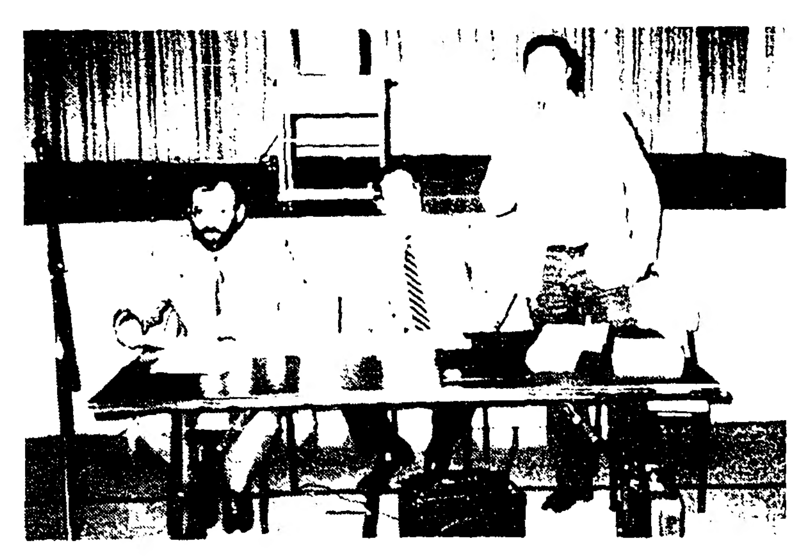
DONNELLY - Le 10 mai dernier, les comités consultatifs de Donnelly, Girouxville et Jean Côté convoquaient les contribuables sous la juridiction scolaire de la Division de High Prairie à une réunion d'information au sujet d'un document s'intitulant: **Consideration of a New Public School Authority Coterminous with the Smoky River Municipal District n° 130.**

Ce document qui n'a aucun auteur spécifique est attribué à Alberta Education et indique janvier 1988 comme date de publication. Il parvint à la Division scolaire de High Prairie le 13 avril et aux conseils des villages concernés le 14 avril.

Dans la lettre accompagnant le rapport et signé par notre député provincial, M. Marvin Moore, il indique qu'il avait demandé à l'honorable Nancy Betkowski en novembre 1986 si le personnel de son ministère ne pourrait pas introduire une courte étude sur la possibilité d'avoir une seule autorité scolaire pour le district municipal #130, et les municipalités sises dans ses frontières.

Il dit bien que ce n'est pas son intention à ce moment-ci de promouvoir une telle autorité scolaire mais de fournir l'information pour qu'une discussion informée puisse surgir au sein de la communauté.

Il termine en disant qu'il serait heureux de recevoir des commentaires.



De g. à d. Dan Vandermeulen, Verne Evans et Laurie Marston.

Puisque très peu de contribuables avaient eu l'occasion de lire le document en question, tous espéraient être informés du contenu lors de la réunion du 10 mai où 300 d'entre eux s'étaient rendus.

Après avoir souhaité la bienvenue dans les deux langues, Mme Cécile Mercier, présidente du comité consultatif de Donnelly remis la parole à M. Dan Vandermeulen qui avec le surintendant, M. Verne Evans et le secrétaire-trésorier, M. Laurie Marston, tenta de nous informer à partir des deux textes intitulés **Summary of Recommendations** et **Summary of Implications.**

Puisque M. Marvin Moore n'avait pu se rendre à la réunion, après avoir été invité, et qu'aucun représentant du Ministère de l'Éducation n'était présent, la tâche d'informer la population retomba sur la direction de la Division Scolaire de H.P.S.D. Personne ne savait au juste ce que le texte signifiait et il y eu force commentaires et suppositions au sujet de ces deux textes qui paraissaient sur un écran mal éclairé et que la moitié de l'assistance ne pouvait pas déchiffrer de sa place.

Le reste du temps fut consacré à une période de questions auxquelles aucun des commissaires ou des administrateurs présents ne pouvaient répondre adéquatement. Certains au podium, comme d'autres dans l'assemblée, en ont profité pour exprimer, ici leurs inquiétudes, là leur mépris, leurs suggestions.

Un professeur a souligné l'avantage que lui fournissait la Division d'avoir accès à des livres spéciaux ou à des spécialistes quand les besoins se présentaient. Ce fut à peu près le seul commentaire valable en faveur de l'éducation par rapport à la grande inquiétude de la hausse des taxes.

Certaines gens courageux de Falher se sont rendus à cette réunion mais, comme ils n'étaient pas contribuables, ils sont restés silencieux face aux insinuations faites à leur égard.

En somme, si M. Moore avait été présent, c'aurait été une toute autre soirée d'information. Mais cette fois-ci on a été témoin d'insinuations, de soupçons, d'une polarisation des opinions (mal éclairées) qui a suscité la recommandation à l'emporte-pièce que voici: «Whereas we have an excellent school system that needs no change in any way, be it resolved that the body here assembled is in favour of retaining our present school system in every way.» Cette recommandation a été appuyée par 226 votes, aucun vote contre et 12 abstentions.

Pour tout le profit qu'on en a eu les deux pages de textes en question auraient pu être postées aux contribuables pour les informer d'un tel rapport surtout durant une période de temps chargée comme celle des semences.

Au sortir de la réunion, tous les participants étaient conscients de l'existence d'un rapport, mais le contenu...

Alors que ce document devait susciter la discussion, il n'y a pu en avoir faute d'information et les vieilles plaies ont été ouvertes encore une fois. L'union, ce n'est pas pour demain!

La communication est essentielle à tout bon mariage. Que dire de celle d'un député avec ses commettants?



Des contribuables intéressés et attentifs...

• *La FFHQ réitère son appui*

Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada

OTTAWA - Au cours d'une rencontre le 18 mai 1988, la Fédération des francophones hors Québec a réitéré son appui à la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada qui était de passage à Ottawa pour sensibiliser les partis politiques fédéraux sur les besoins d'un financement accru pour la section francophone de la Société d'État.

«Nous ne pouvons que souscrire aux demandes de la Coalition comme nous l'avons fait lorsque cette dernière a rendu public son document de recommandation. Les francophones hors Québec revendiquent depuis des années une meilleure place au sein de la programmation francophone de Radio-Canada. Le financement est un des problèmes qui se pose dans la production régionale de Radio-Canada. C'est pourquoi les associations membres de la F.F.H.Q. ont endossé sans difficulté le document de la Coalition» de dire le président, M. Yvon Fontaine.

La recommandation d'établir des mécanismes de contrôle distincts (administration, gestion, etc.) pour les services français de radio et de télévision rejoint également les attentes de la fédération.

La F.F.H.Q. entend bien participer aux démarches qu'entreprendra la Coalition afin que les instances fédérales réalisent l'importance d'investir et de développer une radiotélévision publique francophone qui pourra compter sur une programmation, des émissions et des services de qualité égale (en termes de ressources) à ce qui est offert aux anglophones par CBC.

«La radiotélévision publique est un service essentiel pour les francophones de ce pays afin de maintenir leur culture et de préserver ce qui les distingue. Sur cet aspect, nous ne pouvons accepter aucun compromis de marchandage» de conclure M. Fontaine.



Jean Hubert

• *Décès de Jean Hubert*

«Une perte pour toute la francophonie...»

QUÉBEC - Le décès de M. Jean Hubert, président du Conseil de la vie française en Amérique, constitue une grande perte pour toute la francophonie nord-américaine.

Tel est l'avis formulé par la direction de l'organisme dans un communiqué qui rappelle l'implication constante de M. Hubert dans les causes de développement du français durant plusieurs décennies.

Soulignant que le Conseil de la langue française du Québec aussi bien que la Société nationale des Acadiens ont, entre autres, reconnu ses mérites par des décorations prestigieuses, on note également que le disparu avait connu une carrière journalistique remarquable avant d'oeuvrer à la Ville de Québec.

Selon ses collègues, cette implication constante de M. Jean Hubert n'aurait pas manqué de se manifester à l'annonce de l'incendie du Collège Gravelbourg, en Saskatchewan, institution symbolique de la présence francophone dans l'Ouest canadien: «C'est une tragédie, aurait-il dit, il faut faire quelque chose...»

Le Conseil de la vie française en Amérique conclut que l'engagement de M. Hubert continuera d'inspirer ses membres et les autres chefs de file de la francophonie nord-américaine.

Editorial

Guy Lacombe

Chapeau à Calgary!

Le Conseil des Écoles catholiques de Calgary doit être félicité pour la façon dont il s'acquitte de ses obligations à l'endroit de la communauté francophone locale.

«Sans tambour ni trompette», comme on l'a mentionné aux nouvelles de Radio-Canada, le Conseil scolaire a décidé d'accorder aux élèves francophones de Calgary les services d'une école française jusqu'à la 12e année, et même de construire une nouvelle école à cette fin.

La chose est bien normale, comme l'a expliqué le commissaire, Mme Yolande Gagnon. Puisque le Conseil scolaire a offert ce service au niveau élémentaire, il doit en toute logique le continuer jusqu'à la fin du cours secondaire.

Si le Conseil scolaire d'Edmonton avait eu la même logique et la même sagesse, l'école secondaire française serait en place depuis maintenant quatre ans. Les parents qui ont des enfants dans le programme d'immersion ne s'en trouveraient pas plus mal, et les parents francophones n'auraient pas perdu une énergie folle à revendiquer des droits qui leur sont d'ailleurs garantis par la Constitution depuis 1982 et qui s'inscrivent dans la ligne de la plus stricte justice à l'endroit de leurs enfants.

Tous les organismes francophones d'Edmonton (au nombre d'environ 70) ont fait valoir leur point de vue au Conseil scolaire, de même que nombre de sommités dont le Commissaire aux langues officielles du Canada. L'archevêque d'Edmonton, Mgr Joseph MacNeil, a également reconnu la légitimité de la demande des parents francophones. Mais le Conseil scolaire demeure inébranlable.

Les parents francophones, de leur côté, préoccupés par l'éducation et l'avenir de leurs enfants beaucoup plus que par tout autre motif, sont cependant déterminés à ne pas démordre. La semaine dernière encore, ils ont répondu en grand nombre à une invitation de l'A.C.F.A. régionale et de la Société des parents francophones et ont indiqué qu'ils sont prêts à poursuivre jusqu'au bout une bataille dont ils se passeraient bien volontiers.

Ils envient leurs compatriotes de Calgary qui ont élu des commissaires préoccupés de l'éducation de leurs enfants, et se mordent les pouces d'avoir donné foi à des promesses qui leur ont été faites il y a deux ans par opportunisme politique et qui ont été oubliées le lendemain des élections.

Lettres ouvertes

M. le directeur-rédacteur
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton, Alta.

le 17 mai 1988

Cher monsieur,

Veuillez me pardonner si je sors à nouveau de ma «ouache» pour riposter à la lettre de Mlle Claudette Guimond. Pas que mon ami Roger Motut ait besoin de l'aide quiconque pour se défendre, remarquez bien, mais les propos tenus par Mlle Guimond, toute bien intentionnée qu'elle soit, (**Le Franco**, 13 mai), sont à la fois si oiseux et nocifs qu'on se doit de les combattre.

Tout d'abord, le but avoué de M. Motut était déclairer la lanterne de ses compatriotes sur un article de Myrna Kostach (paru dans un journal anglophone) à propos de la visite à Edmonton du poète ukrainien Dmytro Pavlychko. C'est ce dernier ou Myrna Kostoch, non Roger Motut, qui se plaint de la «russification» des Ukrainiens de l'Europe et qui félicite ceux de l'Alberta de conserver leur langue et leur culture. M. Motut, qui a enseigné les langues romanes à l'Université de l'Alberta pendant de nombreuses années et qui est, lui-même, polyglotte, se sert de cet exemple pour inciter ses concitoyens franco-albertains à faire de même en ce qui concerne leur propre langue et culture.

Que Mlle Guimond, qui habite l'Alberta depuis 1950, ne se soit «jamais sentie victime, encore moins mutilée», se compte chanceuse car de tels cas sont rares. Je me souviens personnellement, alors que j'étais élève au Collège Saint-Jean, de 1938 à 1942, de m'être fait dire plus d'une fois: **Speak white!** Et depuis, combien de fois n'ai-je pas entendu: **After all, we conquered you!** Je puis aussi affirmer avoir personnellement constaté que le français parlé et écrit par la cinquième génération de Franco albertains est loin d'être pur comme l'était celui de la première génération. Et alors que quelques-uns des pionniers parlaient un peu d'anglais, tous les Franco Albertains de la 5e et 6e génération parlent l'anglais et plusieurs ne parlent plus ou presque plus le français. C'est ce qu'on appelle «acculturation» ou «assimilation». Je suggère à Mlle Guimond de consulter les statistiques officielles émises par le gouvernement fédéral sur l'assimilation linguistique en Alberta **avant** de soutenir que «perdre sa langue en Alberta est presque impossible», alors que la réalité prouve le contraire.

Nous pourrions discuter longuement à savoir si Myrna Kostach «erre gravement en soutenant qu'un peuple cesse d'exister quand il perd sa langue». Mais il faut auparavant comprendre que l'expression «peuple» est employée ici dans le sens de

(Suite à la page 5...)

La pensée de la semaine...

Le succès c'est le résultat de mille erreurs...

— G.B. Shaw

Caricature

Ronald et Mikhail sont-ils en train d'écrire un scénario digne des plus grands films d'espionnage?

Ce sont deux bons acteurs!



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Chef d'atelier: Michel Raymond
Tech. en photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an 15$ Étranger. 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton Alberta

Lettres...

(Suite de la page 4)

nationalité, non pour représenter un ensemble disparate de personnes comme on pourrait en retrouver dans un magasin à rayons. Or, selon le dictionnaire **Le Robert** «nationalité» se définit comme «l'existence ou la volonté d'existence en tant que nation d'un groupe de personnes unies par une communauté de territoire, de langue, de traditions, d'aspirations; ce groupe dans la mesure où il maintient ou revendique cette existence.» N'est-ce pas justement l'explication de l'action entreprise par les Franco albertains qui cherchent à défendre leurs droits en matière de langue, d'écoles, etc. non pas par esprit contestataire **a priori** mais par sentiment d'être des citoyens égaux à tous égards avec, en conséquence, des droits d'égalité à défendre.

Que dire aussi de l'aspect «culturel» soulevé par Mlle Guimond. L'**Encyclopaedia Universalis France**, publiée à Paris en 1968, tente dans 14 pages de texte de décrire le terme culture-civilisation». Le **Grand Larousse**, d'autre part, décrit «culture» comme étant le «développement, enrichissement des diverses facultés de l'esprit par certains exercices intellectuels; état d'un esprit ainsi enrichi». Autant pouvons-nous être sympathiques à la question de la reconnaissance des nations autochtones, autant il faut admettre que les cutlures des nombreuses nations dénées sont différentes de la nôtre et se perpétuent par la langue parlée plutôt que par la langue écrite. La culture des Franco albertains se rattache d'abord au judéo-christianisme, à la culture gréco-latine et à la culture française; ce n'est qu'après coup (ou en surcroît) qu'elle pige aux culture anglo-saxonne et américaine.

Enfin, après avoir fustigé l'emploi du latin et même du français (quand on est à Rome on fait comme les Romains) Mlle Guimond plaide ainsi sa cause: «commençons dès maintenant à penser en termes beaucoup plus universels, justement en respectant les capacités de chaque individu... etc.» Ne lui en déplaise, cette conclusion exprime le contraire de tout ce qu'elle a écrit précédemment dans sa lettre. Il faudrait qu'elle lise la plaidoirie qu'avait présentée Henri Bourassa à Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dans l'église Notre Dame de Montréal, en 1910, pour découvrir ce que veut dire «ouverture d'esprit» et «justice» en matière de langue parlée au Canada.

Enfin, il faudrait rassurer Mlle Guimond que les Canadiens français n'ont pas été conquis en 1759. Après que l'armée française eut été battue par l'armée anglaise, le Canada fut cédé, par traité, au roi d'Angleterre et ce dernier laissa aux Canadiens français la liberté de parler leur langue et de pratiquer leur religion. Ce sont les Loyalistes, venus des colonies nord-américaines (devenues États-Unis) vers 1790 qui ont renversé la situation. Et il ne faut pas oublier que si les Canadiens français ont été plus nombreux que les Canadiens anglais jusque vers 1850, dans l'Ouest canadien, avant la fusion de la compagnie du Nord-Ouest avec la compagnie de la Baie d'Hudson, en 1820, le français était la langue d'usage des blancs depuis la Rivière-Rouge jusqu'au fort Edmonton, sauf dans l'enceinte des forts de fourrures de ladite compagnie.

À la guerre, c'est déjà accaparant de combattre l'ennemi face à face; ça devient aberrant lorsqu'il faut repousser une 5e colonne, combattre les guérilléros qui cherchent à couper les lignes de communications à l'arrière du front, ou simplement maintenir l'ordre chez la population en effervescence.

Messieurs Brault, Lacombe et Motut continuez à exiger la reconnaissance de l'égalité de la langue française à la langue anglaise, en Alberta comme partout au Canada.

«Un peuple cesse d'exister quand il perd sa langue.»

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Jean Pariseau, historien

• *Les familles Poitras invitées à un rassemblement*

L'Association des familles Poitras inc. tiendra d'abord son assemblée générale annuelle le samedi 9 juillet à 13h30 au pavillon Mgr Saint-Arnaud, Parc Pie XIIe, 2850 boul. Royale (Route 138) à Trois-Rivières.

Après la rencontre pour tout ceux qui veulent rester avec nous, nous proposerons plusieurs activités facultatives; à Trois-Rivières, ce sera les grandes festivités qui se termineront le 10 juillet. «Ça sera fête en ville!» Le «Jacques-Cartier» fera un départ à 20h00 pour une croisière de 3 heures, il y aura animation et orchestre à bord, pour seulement 8,00$.

Le dimanche 10 juillet, il est prévu une visite au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine avec messe, promenade dans les jardins, magasins de souvenirs, restaurant, salle à manger. Dans l'après-midi, nous vous proposons une visite guidée du vieux Trois-Rivières. Vous y trouverez des kiosques d'exposants, des cafés-terrasses et beaucoup d'autres choses.

Pour information:

René Poitras
2052 Marguerite-d'Youville
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 2L8
Tél.: (819) 378-4795

Pierre Brault
Éditeur

Le 19 mai, 1988

Monsieur

Les Amputés de guerre du Canada aimeraient vous remercier pour votre article du 12 février sur notre groupe de ski et notre nouveau film «Les Vainqueurs de Nakiska.»

Nos Vainqueurs ont passé un magnifique séjour aux Jeux Olympiques d'hiver de 1988. Ils ont été chaleureusement accueillis tant par les Canadiens qu'internationalement.

Nous vous remercions de nous avoir aidé à informer les Canadiens de nos Vainqueurs, programmes et films.

Sincèrement votre,

H.C. Chadderton,
Chef des services administratifs
Les Amputés de guerre du Canada

LEVONS LE VOILE

LES CONSOMMATRICES ET LES CONSOMMATEURS AU PAYS DES MERVEILLES?

*Colette et Jean-Marie forment un couple dans la trentaine et vivent à Gastonville, une municipalité de 6 000 habitants. Ils ont trois enfants âgés de moins de 10 ans. Colette travaille comme infirmière et Jean-Marie est technicien à Hydro-Gastonville. Dans ce **dernier article** d'une série de quatre portant sur l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis signé en janvier dernier, nous présentons les réflexions de ce couple au sujet des effets de l'entente sur la **consommation.***

Jean-Marie: Ce qui m'a surpris le plus dans l'émission que nous avons regardée ensemble sur le libre-échange, c'est que les consommateurs et les consommatrices n'auront pas tellement plus d'argent dans leurs poches si l'entente entre en vigueur, comme prévu, en 1989. Les spécialistes croient qu'une famille comme la nôtre pourrait économiser entre 80$ et 1 850$ par année. Ce n'est pas la mer à boire!

Colette: Eh bien, de mon côté, l'émission m'a enfin permis de comprendre de quelle façon l'entente de libre-échange touchera les taxes d'importation; tu sais, ce que le commentateur a appelé les «barrières tarifaires». Dans le fond, c'est seulement pour les produits «made in USA» que les barrières tarifaires seront éliminées.

J.-M.: Autrement dit, si tu voulais rapporter des États-Unis de l'équipement électronique qui a été fabriqué au Japon, tu n'économiserais pas sur les frais de douanes.

C.: C'est ça... Même qu'en plus, je devrais payer en dollars américains; ce qui me coûterait au moins 20% de plus à cause du taux de change. Tu sais Jean-Marie, je ne suis pas sûre que ça sera tellement avantageux après tout.

J.-M.: Lorsque j'ai amené les enfants à la ferme de mon cousin Alphonse hier, j'en ai profité pour lui demander ce qu'il pensait du libre-échange. Tu aurais dû l'entendre... Il est tellement inquiet des conséquences que ça pourrait avoir sur les agriculteurs qu'il est devenu tout animé.

C.: Pourtant, il fait de très bonnes affaires.

J.-M.: Justement, il a peur qu'avec le libre-échange, les Américains puissent vendre au Canada le surplus de leur production agricole à longueur d'année et à un prix plus bas. Je crois que c'est ce qu'on appelle le «dumping». En tout cas, Alphonse craint que les producteurs canadiens puissent difficilement concurrencer les Américains et encore moins exporter leurs produits aux États-Unis.

C.: Je le sais, nos agriculteurs sont désavantagés au départ: le climat froid joue contre eux, les distances ici sont plus grandes et les coûts de transport et d'énergie sont plus élevés qu'aux États-Unis. C'est d'ailleurs pour ça que le gouvernement canadien a mis sur pied des programmes d'aide à l'agriculture.

J.-M.: Alphonse croit aussi que plusieurs fermes de la région pourraient disparaître éventuellement. Peut-être que le prix de la nourriture sera moins cher, du moins au début mais il y en a à qui ça pourrait faire mal.

C.: Je commence à me demander si le jeu en vaut la chandelle. Qu'arriverait-il si la valeur du dollar américain tombait ou s'il y avait une récession aux États-Unis? Notre économie est tellement liée à la leur...

J.-M.: Sais-tu Colette, je ne pensais jamais que l'entente de libre-échange pouvait nous toucher autant dans notre vie quotidienne.

C.: C'est un sujet tellement complexe; rien d'étonnant à ce que la population et les politiciens soient aussi également divisés. C'est à force de s'informer et d'en parler qu'on se fait une opinion sur le sujet. Maintenant je sais quelles questions poser s'il y a des élections prochainement. Et toi?

À bien y penser... *L'entente de libre-échange aura-t-elle pour effet d'augmenter le niveau de vie de la population canadienne? Comment les agriculteurs seraient-ils touchés? Est-ce que la population devrait être consultée au sujet de l'entente dans le cadre d'une élection fédérale?*

À noter: la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise, les 10 et 11 juin prochains, un colloque national ayant pour thème «Levons le voile sur le libre-échange». Pour obtenir de plus amples renseignements sur le libre-échange ou sur le colloque, on peut communiquer avec la FNFCF au 325, rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 tél.: (613) 232-5791.

Nouvelles régionales

• *Frolic acadien*

Acadien un jour... Acadien toujours

SYLVIE DASSYLVA

ST-PAUL - Attention, attention! Croyez-moi , «ça a swingé» samedi le 7 mai au Centre d'Age d'Or de St-Paul. Hé oui! avait lieu le Frolic Acadien, coordonné par le Club des Acadiens et Amis de St-Paul, tradition annuelle depuis maintenant trois (3) ans.

Un cocktail a débuté la soirée aux couleurs de l'Acadie, suivi d'un succulent souper. On a pu déguster avec plaisir du fricot, des moules et de la salade au homard. Bref, tous les gens présents (une centaine environ), ont beaucoup apprécié ce repas typique de nos ami(e)s des Maritimes

Il ne faut surtout pas que je passe sous silence le groupe: La Wing à Hein et La Ring à Wing» de Cap-Pelé, Nouveau-Brunswick, qui ont orchestré toute la soirée, et en français s.v.p. Je vais vous les présenter sous leur vrai nom: La Wing à Hein est en vérité Alfred Landry. Il adopta ce nom de scène lorsqu'à l'âge de 13 ans, il chanta la chanson: Le Rapide Blanc», grand succès de l'époque, chanté alors par un québecois du nom d'Oscar Thiffault. Dans le texte de cette chanson l'on retrouve, entre autre, «la wing à hein». La Wing à Hein baptisa Jean-Maurice Bourque «La Ring à Wing», lors de leur association, il y a trois (3) ans, parce que Ring en acadien signifie guitare. Voilà donc le mystère résolu. Ils ont d'ailleurs enregistré deux (2) cassettes, dont la première a pour titre «La Wing à Hein», et la seconde «Au coeur de l'Acadie» qui selon les auteurs-compositeurs serait plus «culturelle». Avis aux intéressés: elles sont disponibles à la Boutique Rendez-vous.



«La Wing à Hein et la Ring à Wing» ont fait danser, rigoler une centaine de personnes lors du Frolic Acadien à St-Paul. Alfred et Jean-Maurice «y l'ont l'affaire». *(Photo: Sylvie Dassylva)*

D'après les Acadiens présents, ce fut une veillée typique à l'Acadie i.e. chansons entrecoupées de blagues. Les gens se sont beaucoup amusés. Ce duo dynamique a su plaire au public de par leur joie de vivre, leur fierté de représenter l'Acadie tout en conservant leur simplicité. Nos deux comparses ont été enchanté de leur acceuil à St-Paul, et compte bien revenir si l'occasion se représentait.

Somme toute, cette soirée a été un grand succès, et pour ceux qui ont manqué cet événement, n'oubliez pas ce rendez-vous l'année prochaine.

Félicitations aux organisateurs(trices). Beau travail!

• *Edmonton aura sa rue francophone*

Inauguration de la rue Marie-Anne Gaboury

SOPHIE PELLETIER

EDMONTON - La proposition a déjà été acceptée au Conseil de ville d'Edmonton et l'idée fait graduellement son chemin parmis les citoyens. Le 24 juin prochain, jour de la Saint-Jean-Baptiste, sera aussi le jour où la 91e rue, de la 82e avenue à la 88e avenue, deviendra la «rue Marie-Anne Gaboury».

C'est en mars 1987 que l'idée d'une rue francophone à Edmonton a germée dans l'esprit de M. Denis Vincent. Après y avoir songé pendant quelques temps, il demande le support de la F.J.A.; l'exécutif de l'organisme se dit emballé par le projet. Commence alors le processus de préparation en vue de présenter l'idée au Conseil de ville: durant l'été 1987, M. Louis Desrochers, avocat bien connu à Edmonton, est nommé président honoraire du projet; en mars 1988, la proposition est présentée pour étude au «Names Advisor: Committee» de la ville; peu après, elle est acceptée à l'unanimité par l'exécutif du Conseil de ville.

Pour M. Vincent, les motifs soutenant l'importance de ce projet sont évidents: il honore les francophones, fait reconnaître la large part qu'ils ont accomplie dans l'histoire de la colonisation de l'ouest, souligne la présence des francophones dans le quartier entourant la 91e rue. De plus, M. Vincent insiste sur le fait que «les pionniers ont toujours été largement honorés». On oublie trop facilement leurs femmes pour qui la vie a souvent été difficile. Elles venaient s'isoler loin de leur famille. Elles supportaient la solitude pendant que les maris couraient les bois. Ces femmes ont exigé l'implantation des institutions telles les écoles et les églises, c'est ce qui a permis la colonisation de l'Ouest.»

Pourquoi Marie-Anne Gaboury? Parce qu'elle fut la première de ces braves femmes pionnières à suivre son mari dans le long périple vers l'ouest.

Marie-Anne Gaboury est née le 15 août 1780 à Maskinongé au Québec. Le 1er avril 1806, elle épousait Jean-Baptiste de Lagimodière, un coureur des bois expérimenté travaillant pour la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort des Prairies (premier nom donné à Fort Edmonton). Alors en voyage au Québec, Jean-Baptiste avait promis à sa jeune femme de s'y installer. Cependant, le printemps ayant réveillé sa passion de coureur des bois, Jean-Baptiste décida de retourner à Fort des Prairies, quitte à laisser Marie-Anne derrière lui. Celle-ci va pourtant décider de le suivre jusque dans l'Ouest alors dur et sauvage.

Ils ont quitté le Québec en juin 1806 pour ne jamais y retourner. En août 1807, ils arrivaient à Fort des Prairies. Marie-Anne était la première femme blanche à pénétrer dans le monde des coureurs des bois et des indiens de l'Ouest canadien. La pionnière dut s'habituer à cette vie de défricheuse. En 1811, elle déménageait avec sa jeune famille à Rivière Rouge où, peu de temps après, allait débuter la célèbre colonie de l'endroit.

Marie-Anne Gaboury a vécu jusqu'à l'âge de 95 ans. Elle a donné naissance au premier enfant blanc de l'Ouest: Reine de Lagimodière. Plusieurs de ses descendants sont des personnalités célèbres, dont Louis Riel.

C'est en l'honneur d'une héroïne, en l'honneur de toutes celles de sa trempe, ainsi qu'en l'honneur des francophones d'ici d'hier et d'aujourd'hui que la 91e sera célébrée et baptisée cet été.

Le 24 juin sera l'occasion d'une grande fête. Tous les organismes francophones du coin y participeront. Le comité organisateur de la Saint-Jean-Baptiste s'occupe de remplir cette journée d'activités pour tous les goûts. Il sera entre autre possible de visionner le film du producteur Fil Fraser sur la vie de Marie-Anne Gaboury. L'inauguration de la rue devrait avoir lieu peu après souper en présence de différents dignitaires. Tous sont conviés. Venez donc fêter!

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

«Les CPG est-ce pour vous?»

Tous les placements comportent un certain élément de risque. En conséquence, acceptez seulement le niveau de risque que vous êtes prêt à supporter. Si vous êtes une personne très prudente, vous devriez songer à placer votre argent dans un certificat de placement garanti (CPG).

N'oubliez pas que la «garantie» est offerte par la société qui établit le CPG. Cela ne devrait vous causer aucun souci, à condition que cette dernière ait fait ses preuves pendant bien des années. Toutefois, si vous tenez à placer votre argent dans les conditions les plus sûres, confiez vos placements à une entreprise financière qui fait partie de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La SADC fournit une couverture d'assurance pour les montants déposés dans les CPG jusqu'à concurrence de $60,000 par compte, au cas où une société membre de la SADC ferait faillite. Toutefois, certaines règles et limites s'appliquent relativement à cette couverture d'assurance. Faites-vous bien expliquer tous les détails avant de remettre votre argent à un établissement de services financiers.

Votre objectif global doit être de réduire le niveau de risque. En revanche, si vous tentez de réduire le risque à zéro, vous devrez vous contenter d'un taux de rendement peu élevé. Même qu'en tenant compte de l'inflation et des impôts, il est possible que votre placement perde de la valeur au fil des années sur le plan du pouvoir d'achat.

Les CPG sont habituellement offerts pour des périodes de 12 à 60 mois. Leur taux de rendement est garanti, peu importe les fluctuations des taux d'intérêt pendant la durée du CPG. À la fin de la période, vous recevez la valeur à échéance de votre certificat ou vous pouvez renouveler celui-ci selon les options d'intérêt et de durée offertes à ce moment.

Les CPG comportent certains avantages fiscaux. Vous pouvez choisir de déclarer vos revenus d'intérêts chaque année - ou, dans le cas des CPG de trois ans ou plus, vous pouvez choisir de déclarer les revenus d'intérêts aux trois ans. Revenu Canada a approuvé cette disposition qui offre une certaine souplesse.

Aux termes de la réforme fiscale cependant, vous ne pouvez plus demander une exemption fiscale à l'égard des mille premiers dollars de revenu d'intérêt annuel. Il s'agissait d'une caractéristique intéressante des CPG, mais cette concession fiscale a été éliminée à la fin de l'année financière 1987.

Bien des genres de CPG sont offerts sur le marché. Toutefois, les trois types de base répondent à la plupart des besoins. Ce sont en l'occurence les CPG à revenu, les CPG à intérêt composé et les CPG enregistrés.

Le CPG à revenu s'adresse aux personnes qui désirent tirer un revenu régulier de leur placement en une somme globale. Le montant que vous avez placé demeure entier et il est complètement garanti jusqu'à échéance, mais tous les revenus d'intérêt courus pendant la durée du CPG vous sont versés. Vous pouvez choisir de recevoir ces montants en des versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

Le CPG à intérêt composé demeure entier jusqu'à échéance; l'intérêt de votre certificat est crédité à chaque date d'anniversaire et réinvesti dans un CPG de même durée au taux d'intérêt courant. Bien sûr, l'intérêt composé est à votre avantage.

Le CPG enregistré ouvre droit aux avantages que confère l'abri fiscal du régime enregistré d'épargne-retraite. Tous les intérêts provenant de votre CPG enregistré demeureront investis et se capitaliseront à l'abri de l'impôt aussi longtemps que le régime sera enregistré. C'est une excellente façon de mettre de l'argent de côté pour votre retraite.

Cette chronique est une commandite de...

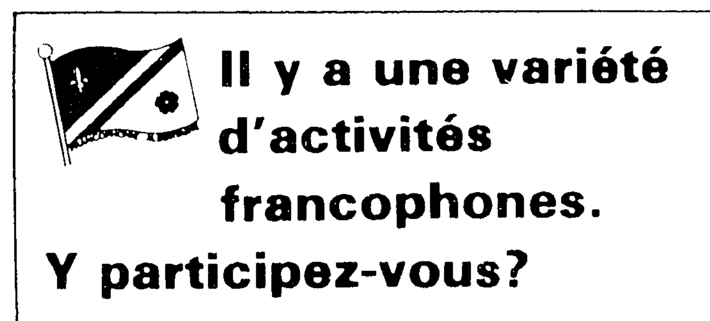
• *Suite à l'incendie*

Le Québec accordera un appui financier au collège Mathieu

QUÉBEC - Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, monsieur Gil Remillard, vient d'annoncer que le gouvernement du Québec accordera un soutien de 100 000$ au collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan, pour couvrir les besoins les plus urgents de la remise en marche de l'établissement. Le collège, seule école homogène francophone de niveau secondaire à l'ouest du Manitoba, a été ravagé en grande partie par les flammes le 14 mai 1988.

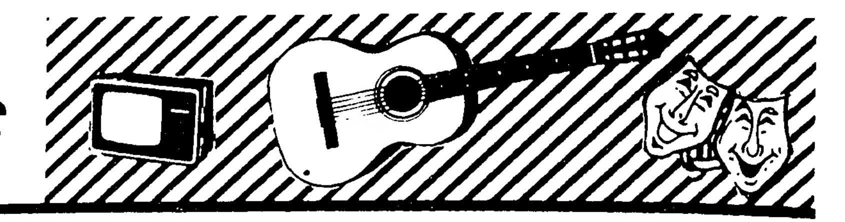
Conscient de l'importance du collège de Gravelbourg pour les communautés francophones de l'Ouest canadien, le gouvernement du Québec a décidé de poser ce geste spécial après consultation du Bureau de la minorité de langue officielle du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan et des autorités de l'institution. Les sommes allouées à cette aide, qui prendra une forme à convenir avec le collège, seront puisées à même les fonds du Programme de soutien financier à la francophonie hors Québec, administré par le Secreariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec. Le dossier sera suivi de près par le Bureau du Québec à Edmonton.

Le Ministre a précisé que cette intervention spéciale était conforme à la décision du gouvernement du Québec d'augmenter substantiellement, à partir de 1988-1989, l'aide consacrée à la francophonie canadienne hors Québec. Cette aide accrue s'inspire entre autres de l'obligation morale qu'a le Québec de soutenir le développement des communautés francophones, en raison notamment de ses caractéristiques de société distincte, foyer principal de la francophonie en Amérique du Nord, et ce dans le respect des compétences provinciales.





Arts et spectacles



• *Littérature*

Témoins d'une culture: Gabrielle Roy, Roch Carrier et Marie-Claire Blais

EDMONTON- Il nous fait plaisir de vous présenter un article en deux parties écrit en collaboration par Robert Goyette et Ginette Demers et parue dans La Revue d'Esso Impériale, édition du printemps 1988.

La littérature québécoise prenant de plus en plus sa place à l'échelle internationale, les amateurs de bonne lecture et d'histoire de la littérature apprécieront sûrement cet article.

1981. Un an après l'échec référendaire du projet péquiste de souveraineté-association, paraît aux Éditions du Seuil, un nouveau roman nationaliste, farce truculente mettant en vedette un personnage de cirque, monstre improbable, bicéphale, bilingue et bizarre. Charles et François Papineau, alias «Les têtes à Papineau», sont un hydre à deux têtes et partagent de plus en plus mal ce corps commun depuis qu'un chirurgien de Vancouver, d'une curiosité toute scientifique pour ce phénomène bisunique, leur a proposé damalgamer les deux têtes pour n'en faire plus qu'une.



Roch Carrier



Marie-Claire Blais



Gabrielle Roy

La séparation de cet hybride génétique et politique n'étant pas possible, l'assimilation artificielle par chirurgie s'impose pour ces frères divisés jusqu'à la moelle par leurs instincts les plus naturels.

Lequel des deux l'emportera? L'issue est incertaine jusqu'aux dernières pages du roman de Jacques Godbout quand Charles, le vainqueur, se réveille enfin unique...et anglophone!

L'analogie avec la situation politique au Québec est évidente. On retrouve dans ce roman, comme dans les oeuvres précédentes de la littérature québécoise, l'écho d'une société.

«Rendre compte de la littérature canadienne-française c'est, dans une large mesure, récapituler l'aventure de la collectivité humaine pour qui elle a été un cri ou une évasion», a écrit, dans *Notre société et son roman*, Jean-Charles Falardeau, autrefois sociologue à l'Université Laval. «Ce qu'il faut surtout demander à l'histoire, c'est l'indication des conditions qui ont favorisé certains climats intellectuels, certains genres d'expression littéraire, cretains thèmes ou certaines obsessions.»

D'Antoine Gérin-Lajoie et *Jean Rivard, le défricheur* jusqu'à Germaine Guèvremont et *le Survenant*, en passant par Félix-Antoine Savard et *Menaud, maître draveur*, notre roman a réfléchi, au moins jusque dans les années 30, l'image d'une société agricole, essentiellement repliée sur elle-même, rejetant les suites de la Conquête et cherchant sa «revanche» dans les berceaux.

Le héros d'Antoine Gérin-Lajoie, Jean Rivard, laisse ses études, devient agriculteur et fonde une nouvelle paroisse dans une des vastes contrées vierges de la forêt québécoise. Cet idéal un peu simpliste d'une communauté autosuffisante en marge du reste du monde durera au moins jusquà l'entre-deux-guerres, époque où la survivance prend des accents nettement plus nationalistes.

Même si, avec la Seconde Guerre mondiale, la société québécoise commence à s'industrialiser et les paysans à quitter leurs terres les plus pauvres pour travailler dans les usines de la ville, le roman rural continuera à transmettre le modèle traditionnel à travers une oeuvre telle que *le Survenant* de Germaine Guèvremont, parue en 1945. Ce qui n'empêche pas les oeuvres «urbaines» de voir le jour. Les auteurs comme Gabrielle Roy dans *Bonheur d'occasion* et Roger Lemelin dans *Au pied de la pente douce* analysent la vie de la famille canadienne-française des quartiers populaires de Montréal et de Québec. «Les stéréotypes sentimentaux de jadis ont fait place à une observation plus aiguë, a écrit Jean-Charles Falardeau. Le romancier est sensible à la misère humaine. La littérature atteint un stade sociologique...»

Vint ensuite la Révolution tranquille, le grand bond en avant du Québec. Révolution tout aussi culturelle et littéraire qui fait sortir la province des années de «grande noirceur». Gérard Bessette, Hubert Aquin, Réjean Ducharme, Marie-Claire Blais, Jacques Ferron, Jacques Godbout... C'est l'éclatement de la liberté, le rejet des valeurs traditionnelles, de la société «née pour un petit pain».

Un laboratoire linguistique

«Les écrivains québécois s'affranchissent d'une certaine intimidation, de cette honte devant la langue qui caractérisait la plupart des romans d'avant la Révolution tranquille», précise Gilles Marcotte, professeur de littérature québécoise à l'Université de Montréal et ex-chroniqueur littéraire aux quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*. «Ils manifestent à partir de cette époque une confiance très grande dans le pouvoir du langage pour transformer la société».

Non seulement les auteurs des années 60 maîtrisent-ils mieux la forme romanesque, ils maîtrisent également la langue et s'en servent comme d'un instrument. «Ils ont cessé d'écrire pour un auditoire français, qu'ils réussissaient rarement à atteindre», fait remarquer Roch Carrier dont les romans et les nouvelles ont été traduits en de nombreuses langues. «Les écrivains québécois se sont enfin adressés aux lecteurs québécois».

«Dans les années 30, 40, 50, les Québécois ont de la difficulté à écrire, fait remarquer Gilles Marcotte. Le style est précautionneux. Les auteurs se servent de béquilles linguistiques.

Après la Révolution tranquille, le français ne nous est plus une langue étrangère. Il nous appartient, et on en fait ce qu'on veut. Le Québec devient une espèce de laboratoire linguistique».

Pendant la Révolution tranquille, le joual fait son apparition dans la littérature, surtout dans les dialogues. « Les auteurs font une utilisation positive du joual, ajoute M. Marcotte. Ce n'est pas le joual de la rue. Il y a un éclatement du langage, de la parole, une grande liberté qui fait désormais partie de l'arsenal esthétique de l'écrivain québécois. Gérald Godin, par exemple, utilise un joual de cirque très savant. Réjean Ducharme joue avec la langue. Ce sont des créateurs de langage. Ils le font et le défont».

Curieusement, c'est au moment même où les écrivains parviennent à se libérer de leur complexe d'infériorité linguistique que le roman québécois sort de nos frontières et est reconnu en France. «Certains de nos auteurs avaient déjà gagné des prix prestigieux, dit Gilles Marcotte. Mais maintenant, on publie une page complète sur nos romans dans le journal *Le Monde*, on reconnaît le caractère collectif du roman québécois. Les Français commencent à s'intéresser à ce qui se fait ici».

Les années 60 sont la décennie de l'introspection, d'une vie intérieure forte chez les personnages de roman. «Le personnage type, précise Gilles Marcotte, est un jeune, fort en gueule, qui a beaucoup d'imagination et qui n'est pas intéressé à devenir adulte. Il se révolte contre l'ordre incarné par l'adulte, contre la société fermée».

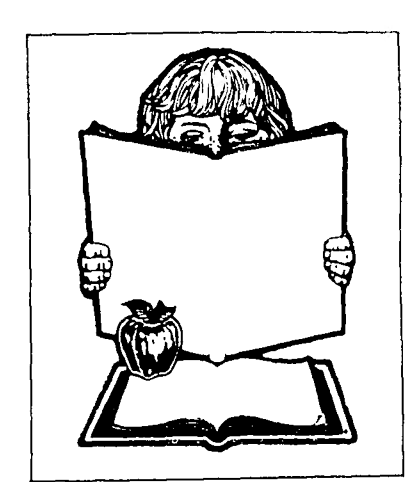
(à suivre)

• *Littérature*

Remise des prix littéraires 1989 de l'ACELF

QUÉBEC - Le président général de l'Association canadienne d'éducation de langue française, monsieur Jean-Guy Rioux, annonce que la remise des prix littéraires de l'ACELF se fera au Salon du livre de Québec dès avril 1989.

Lancés en 1958 afin d'encourager la création d'oeuvres littéraires d'expression française destinées aux enfants et aux adolescents, le **prix ACELF Raymond-Beauchemin** couronne chaque année le meilleur ouvrage dans la catégorie enfantine (8 à 12 ans) et le **prix ACELF Cécile-Rouleau** s'adresse pour sa part à la littérature de jeunesse (13 ans et plus), qu'il s'agisse d'un roman ou d'un conte.



Ces concours littéraires offrent aux auteurs l'avantage d'être peu restrictifs. En effet, des gens de tous âges, ayant ou non publié auparavant peuvent nous présenter un manuscrit en autant qu'il soit inédit.

L'ACELF tient à informer les auteurs et les auteures intéressés(es) à participer à ses concours littéraires que la date limite de remise des manuscrits a été fixée au **15 novembre 1988.** Les règlements des concours sont disponibles au Siège social de l'ACELF à Québec.

Rappelons en terminant que les concours littéraires de l'ACELF ont déjà servi à lancer à ce jour plusieurs auteurs de renom au Canada français.



Parlons...

AGRICULTURE

• *Défanant*

Homologation du Reglone pour les lentilles

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, annonce l'homologation du défanant Reglone pour les lentilles. Santé et Bien-être social Canada a fait savoir qu'un seuil de résidus maximum de 0,2 parties par million de diquat (matière active) serait acceptable dans les lentilles traitées.

Pour faciliter la récolte des lentilles par moissonneuse-batteuse, les producteurs ont recours à un défanant pour faire sécher les plantes. Le traitement réduit la quantité d'égrenage, qui diminue le rendement des lentilles. L'usage du défanant aide également à prévenir la diffusion des maladies qui peuvent se développer à l'humidité. On ne disposait jusqu'à maintenant d'aucun défanant autorisé pour les lentilles.

L'étude des données a permis à Agriculture Canada d'arriver à la conclusion que le Reglone est un défanant efficace dont l'usage s'avèrera économiquement bénéfique.

«Comme les pesticides, le Reglone doit être appliqué rigoureusement selon le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette, précise le Ministre. Le traitement par voie aérienne est un procédé spécialisé au cours duquel toutes les précautions doivent être prises pour réduire les risques d'entraînement du produit sur les cultures non visées.»

La production de lentilles au Canada a connu un essor rapide ces cinq dernières années. Les superficies cultivées en lentilles sont passées de 48 000 hectares en 1983 à 247 000 ha en 1987, une production évaluée à 92 millions de dollars.

Les lentilles sont une importante denrée d'exportation pour les agriculteurs de l'Ouest. Près de 90% de la récolte est exportée, le gros de la production venant de Saskatchewan.

L'extension rapide des superficies cultivées en lentilles a coïncidé avec le marasme des prix des céréales. La culture a déborde des zones traditionnelles vers les terres plus humides et plus abondamment arrosées par les pluies, obligeant ainsi le recours à un défanant.

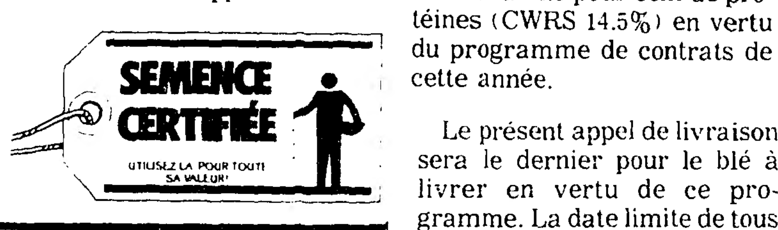
«L'homologation du Reglone devrait normalement profiter aux producteurs de lentilles. Ces derniers ont toutefois la responsabilité de respecter rigoureusement le mode d'emploi du produit. Si le taux de résidus est trop élevé, ajoute le Ministre, les producteurs risquent d'avoir une récolte invendable.»

• *Agriculture*

Blé roux de l'Ouest: la Commission lance un appel de livraison

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer un appel de livraison portant sur le restant du blé roux de printemps n°1 de l'Ouest à 14.5 pour cent de protéines (CWRS 14.5%) en vertu du programme de contrats de cette année.

Le présent appel de livraison sera le dernier pour le blé à livrer en vertu de ce programme. La date limite de tous les appels de livraison est fixée au 8 juillet 1988.



• Aide à l'apiculture canadienne

207,000$ pour encourager la consommation de miel

OTTAWA - Agriculture Canada apportera à l'apiculture canadienne une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 207 000$ pour encourager la consommation du miel et implanter des marchés solides.

L'annonce a été faite récemment par le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, qui a précisé que les consultations tenues avec le secteur ont permis de dégager le développement du marché comme une solution aux problèmes actuels d'excédents et de faible niveau des recettes.

«Le Ministère vient de mettre au point, de concert avec le secteur, un plan national de commercialisation du miel, a dit le Ministre. Il reste maintenant à rendre le plan fonctionnel.»

Agriculture Canada recommande au Conseil canadien du miel d'engager, à temps plein, un spécialiste en commercialisation qui se chargerait de la coordination du plan de mise en marche ainsi que de divers autres projets.

Les etudes de marche sur les attitudes des consommateurs et des industries alimentaires nous renseigneront sur le genre d'activites à entreprendre.

Parmi les projets a long terme, il y aura la creation de nouveaux produits et l'amelioration des formes de presentation et de conditionnement.

Pour la première annee du plan, les coûts seront repartis entre Agriculture Canada, les gouvernements des provinces participantes et le secteur apicole.

Carrières et professions

ASSISTANTS / ASSISTANTES À L'ENSEIGNEMENT

Le Conseil scolaire de St-Isidore #5054 est à la recherche d'assistants/assistantes à l'enseignement pour l'École française régionale de Rivière-la-Paix qui sera située à Jean Côté, Alberta.

Compétences recherchées:
Formation et expérience reliées au poste; l'amour et un profond respect des enfants; vif intérêt dans l'éducation; une excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française; ouverture au cheminement spirituel dans la foi chrétienne.

Date d'entrée en fonction: le 22 août 1988

Salaire: à négocier

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae (en français) **avant le 6 juin 1988** à:

Yvon Mahé
Directeur d'école
Conseil scolaire de St-Isidore #5054
c.p. 1220
St-Isidore (Alberta)
T0H 3B0
Tél.: (403) 624-8855



Faculté Saint-Jean University of Alberta

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures aux postes **temporaires** suivants:

SUPERVISEURS DE STAGIAIRES

Les superviseurs de stagiaires sont des **adjoints temporaires** dans l'encadrement du programme de la pratique de l'enseignement, secteur Pédagogie de la Faculté St Jean.

Fonctions:
visites dans les écoles (élémentaires et secondaires) et évaluation des stagiaires de la Faculté St-Jean qui font leur stage d'enseignement pratique.

autres travaux rattachés aux stages d'enseignement pratique.

Durée du travail:
à temps partiel, du 1er novembre 88 au 14 avril 89

Exigences:
- Diplôme en éducation
- Certificat permanent de l'Alberta
- Une maîtrise du français oral et écrit

Traitement: - Fixé selon le nombre de personnes à charge

Date limite de réception des demandes:
le 10 octobre 1988

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants à:

Dr. France Levasseur-Ouimet
Directrice, Secteur de Pédagogie
Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Tél.: 468-1254

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Le gouvernement fédéral favorise l'autonomie des aîné(e)s

OTTAWA - Le 9 février 1988, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Jake Epp, a annoncé que le gouvernement fédéral dépensera en moyenne 30 millions de dollars de plus par année pour mettre en oeuvre un programme, dont le but est d'aider à améliorer la qualité de vie des aînés(e)s au Canada.

Ces initiatives ont été élaborées avec l'avis du ministre d'État pour le troisième âge, l'honorable George Hees et sur les conseils du Conseil consultatif national sur le troisième âge.

Voici les éléments de ce programme:

Programme d'aide à l'autonomie des aîné(e)s

Cette nouvelle initiative permettra de subventionner des projets visant à améliorer la qualité de vie et l'autonomie des Canadiens du troisième âge. La priorité sera accordée aux groupes communautaires constitués principalement d'aîné(e)s activement impliqué(e)s et aux projets destinés à répondre aux besoins de groupes cibles comme les femmes plus âgées et celles qui habitent dans des régions rurales ou éloignées. Un montant de 20 millions de dollars y sera versé tous les ans.

Programme Nouveaux Horizons

Des ressources supplémentaires seront affectées à ce programme de financement bien établi destiné aux aîné(e)s, de manière à porter le budget total à 15 millions de dollars par année en 1989-1990. Cela assurera aux retraités canadiens âgés des possibilités accrues d'organiser et de mener des activités valables qu'ils auront eux-mêmes choisies.

Caisse de recherche: affections qui entravent l'autonomie des aîné(e)s

Il s'agit d'un nouveau programme qui portera d'abord sur deux affections particulièrement importantes qui entravent l'autonomie des aîné(e)s, la maladie d'Alzheimer et autres formes de démence, et l'ostéoporose. Un montant de quatre millions de dollars en moyenne sera affecté au programme tous les ans.

Conseil consultatif national sur le troisième âge

Le budget de fonctionnement du Conseil sera augmenté pour permettre à celui-ci d'étendre ses activités en matière de politique générale et de recherche.

Un Secrétariat du troisième âge sera également établi dans le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour servir de point de convergence et soutenir le ministre d'État pour le troisième âge. Le Secrétariat sera aussi chargé de mener un programme de communications pour garantir que les aînés(e)s sont tenu(e)s au courant des programmes et des services que le gouvernement fédéral met en oeuvre à leur intention et sensibiliser davantage le public aux problèmes du troisième âge.

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR

est à la recherche d'un(e)

COMMIS-VENDEUR(SE)

pour sa nouvelle succursale de Calgary

Cette personne aura pour tâche de servir la clientèle de détail et d'assister la gérante dans le déroulement quotidien des activités de la librairie.

Exigences:
- Bonne connaissance de la littérature et de la musique
- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Expérience de la vente au détail ou du service au public

Salaire: à négocier. Avantages sociaux intéressants.

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae **avant le 18 juin** à:

M. Denis Dion, Gérant général
Librairie Le Carrefour
8536 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T6G 1E5

LAVALIN INC. est une compagnie entièrement canadienne et un chef de file bien établi dans le domaine de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction d'installations de production pétrolière et de gazoducs. Nous sommes présentement à la recherche d'un

COMMIS COMPTABLE (SENIOR)

L'heureux candidat aidera le Comptable aux Comptes à Payer, à préparer et entrer les factures des fournisseurs et les comptes de dépenses des employés. Le Commis Comptable (senior) aidera aussi le Comptable aux Comptes à Recevoir et effectuera d'autres travaux financiers spéciaux connexes sur demande.

Les personnes intéressées doivent avoir au moins 3 ans d'expérience en comptabilité et en systèmes d'ordinateurs. Une forte capacité de communiquer facilement, incluant la capacité de faire respecter les politiques corporatives, est requise. La préférence sera donnée aux candidats enregistrés à un programme de comptabilité et le bilinguisme est définitivement un atout.

LAVALIN INC. offre un salaire compétitif et d'excellents avantages sociaux. Les personnes qualifiées sont priées de soumettre leur curriculum vitae en toute confidence à:



LAVALIN INC.
Attention: Leah Regent
Département des ressources humaines
909 - 5th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3G5

SECRÉTAIRE

Le Conseil scolaire de St-Isidore #5054 est à la recherche d'une secrétaire pour l'École française régionale de Rivière-la-Paix qui sera située à Jean Côté, Alberta.

Compétences recherchées:

Formation en secrétariat bilingue et expérience reliée au poste; vif intérêt dans l'éducation; amour et respect des enfants; excellente maîtrise du français parlé et écrit; vivre intensément la culture française; ouverture au cheminement spirituel dans la foi chrétienne.

Date d'entrée en fonction: le 1er août ou le 22 août

Salaire: à négocier

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae (en français) avant le 6 juin 1988 à:

Yvon Mahé
Directeur d'école
Conseil scolaire de St-Isidore
C.P. 1220
St-Isidore (Alberta)
T0H 3B0
Tél.: (403)624-8855

• *A.I.F.A.*

Rassemblement nord-américain des aîné(e)s francophones du 26 au 30 juin 1988

«Une fois à leur retraite, les citoyens nord-américains ont-ils encore une place d'hommes et de femmes libres et utiles dans nos sociétés ou doivent-ils entrer dans une forme de ghetto sécurisant d'où ils ne sortiront qu'à l'occasion du «grand départ»? Ont-ils un rôle à jouer dans le règlement des grandes questions sociales, dans l'organisation de leur propre vie ou doivent-ils, comme par le passé, laisser aux autres, les plus jeunes, le soin de parler pour eux et de régler les grands problèmes qui agitent la petite et la grande société dans lesquelles ils vivent et qu'ils subissent aussi?»

Telles sont les deux questions que posait M. Laval Grondines, président de l'«Association internationale francophone des aînés» (A.I.F.A.) alors qu'il s'adressait récemment à un groupe de personnes âgées de diverses régions, de passage au Québec.

Pour tenter de répondre à ces deux grandes questions, les aînés francophones de toutes les régions d'Amérique du Nord se rencontreront et prendront la parole lors d'un Rassemblement qui aura lieu à Moncton, du 26 au 30 juin 1988. Lors de cette rencontre, les aînés ne se contenteront pas d'entendre de grandes conférences; ils prendront la parole, s'exprimeront et diront à la societe, aux leaders d'opinion et aux chefs politiques la place qu'ils veulent occuper et le rôle qu'ils veulent jouer dans le monde actuel.

L'«Universite du 3e âge du sud-est» (Moncton, Nouveau-Brunswick), organisme affilie a l'A.I.F.A., en collaboration avec les mouvements d'aînés de l'Acadie, compte, lors de ce «Rassemblement» réunir plus de six cents (600) personnes âgées venant de tous les coins d'Amérique du Nord.

Un Comite organisateur, sous la présidence de Mme Jacqueline Collette, s'affaire, depuis plus de six mois, a la preparation et à la pleine reussite de ce Rassemblement.

L'«Association internationale francophone des aines» (A.I.F.A.) qui réunit plus de deux millions (2 000 000) de personnes âgees à travers les pays de la francophonie est donc fière, avec tous les mouvements acadiens d'aînes(es), d'inviter les «sages» d'Amerique à venir reflechir ensemble à Moncton (Nouveau-Brunswick) les 26, 27, 28, 29 et 30 juin sur la «Place et le rôle des aînes(es) dans la société.



Un sport qui prend de la popularité

La descente des rapides (rafting) de certaines rivières de l'Alberta et de la Colombie-Britannique est devenu un sport très populaire. Mais malheureusement ce sport a entraîné de nombreuses pertes de vie au cours des dernières années. En tout temps, soyez prudent!

Les malheurs de Jean-Baptiste à Paris

«Je n'étais jamais allé à Paris. C'était donc tout naturel qu'en descendant à l'aéroport d'Orly je ressente un léger pincement au coeur.

Dès l'arrivée à l'hôtel, je me dirige vers la réception. Suivant la recommandation de notre sage ministère du Tourisme -«Dites bonjour!» je suis le premier à lancer un vibrant bonjour. À quoi le préposé à l'acceuil répond froidement: M'sieudam». C'est sans doute un Russe ou un Allemand. Paris est plein d'étrangers, surtout l'été...

Les formalités remplies, je monte à ma chambre et téléphone aussitôt à Edmonton pour apprendre à ma femme que je suis arrivé sain et sauf.
-Opératrice? dis-je.
-OPERA combien? demande à son tour la femme au bout du fil.
-C'est pour faire un «longue distance».
-Un quoi!

Les Français ne doivent pas téléphoner souvent à l'étranger, car la préposée n'a pas l'air de comprendre...
-C'est pour téléphoner à Montréal, au Canada.
-Ne bougez pas. Je vous passe l'inter.
-Allô! Ici la standardiste. Vous avez demandé l'interurbain?
Cette fois, je manque de perdre patience.
-Je n'ai rien demandé du tout! Ce que je veux c'est parler à Montréal.
-C'est pour un P.C.V.? insiste la voix.
-Non, c'est pour ma femme.
-Mais où appelez-vous?
-À Montréal.
-En P.C.V.?
-Non, en Canada.
-Je vous demande qui va payer!
Ce qu'elles sont indiscrètes ces Françaises...
-C'est un appel «collect». Ou, si vous aimez mieux, «charges renversées»... Compris?

C'est sûrement une nouvelle employée. Elle ne comprend pas. Il faut que je lui explique tout.
-Ma femme va payer le téléphone.
-Ah! votre femme va payer la communication. C'est ce que je disais: c'est un P.C.V. alors! Ne quittez pas, j'ai l'abonnée en ligne...

À la prochaine!
Lyse

• *Défi 88*

Des prêts sont disponibles pour les étudiants entreprenants

CALGARY - Pour la quatrième année consécutive, la Banque Royale et la Banque fédérale de développement s'associent, dans le cadre de Défi 88, pour offrir des prêts aux étudiants de l'Alberta désireux de créer et d'exploiter leur propre entreprise au cours de l'été, en autant qu'ils s'engagent à retourner aux études à l'automne.

Les prêts aux étudiants sont une composante du programme Défi 88 mis sur pied par le Gouvernement fédéral en vue de procurer des emplois d'été aux étudiants. Ils permettent cependant de dépasser les moyens traditionnels de création d'emplois d'été en offrant aux jeunes entrepreneurs les fonds nécessaires pour se lancer en affaires et créer ainsi des emplois pour eux-mêmes et leurs amis. De plus, le programme de prêts vise à encourager le sens de l'initiative et les talents de gestionnaire de la relève.

Comment participer?

Les étudiants qui veulent se prévaloir du programme de prêts doivent soumettre, à la succursale de la Banque fédérale de développement la plus près de chez eux, un dossier indiquant le type d'entreprise qu'ils ont l'intention de lancer, le nombre d'employés qu'ils entendent engager, les revenus prévus et les modalités de remboursement du prêt.

Il est important de souligner que le prêt, qui peut atteindre 3 000$, doit être remboursé sans faute. Tout étudiant qui rembourse son prêt avant le 2 septembre 1988 profitera d'un crédit de 100$.

La Banque fédérale de développement évalue les demandes de prêts et offre la formation nécessaire aux jeunes entrepreneurs dont la demande est acceptée. Quant à la Banque Royale, elle a accepté de gérer le système de prêts financé par Emploi et Immigration Canada.

Un programme qui a fait ses preuves

En 1987, 490 entreprises créées par des étudiants se sont vu accorder des prêts pour un montant total de 1 273 165$ comparativement à 345 entreprises pour un montant de 632 846$ en 1986.

Parmi les **étudiants de l'Alberta** qui se sont particulièrement distingués en 1987, mentionnons Janet Lee Malone de l'école secondaire Ashmont à St. Paul, qui a utilisé son prêt de 2 000$ pour transformer un local en chenil, acheter l'équipement nécessaire et payer des annonces à la radio et dans les journaux. Résultat: un commerce florissant qui l'a tenu occupée durant l'été et une partie de l'automne.

Le programme de prêts s'adresse aux étudiants résidant au Québec, au Manitoba, à Terre-Neuve, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord Ouest, les autres provinces ayant mis sur pied leur propre programme.

• *Dossier-femmes*

Combler l'écart des réalités dans la société canadienne

MONTRÉAL - L'écart des réalités dans la société canadienne ne sera réduit qu'au moment où les femmes participeront davantage aux processus qui régissent leur vie. C'est ce qui ressort d'un nouveau document de référence émis à Montréal par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

«La plupart des femmes vivent dans leur quotidien «l'écart des réalités» a déclaré la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, en rendant public le document au Notre-Dame-de-Grace Women's Club. «Nous cherchons constamment à satisfaire nos besoins de sécurité physique et de bien-être pour nous-même ainsi que pour nos familles. Aussi, afin d'obtenir de l'aide ou du soutien, nous devons souvent nous tourner vers des programmes et des services sociaux. C'est à ce moment que nous constatons un vide ou un écart entre nos besoins réels et les programmes et services destinés à y répondre».

L'écart des réalités: combler l'écart entre les besoins des femmes et les programmes et services offerts, est un document de 60 pages qui a été rédigé pour le Conseil par Sherri Torjman, recherchiste en politique sociale. «Historiquement, les femmes ont été exclues du processus décisionnel» a mentionné Sylvia Gold et d'ajouter: «leurs voix, expériences et opinions ne seront véritablement prises en considération que lorsque toutes les institutions comprendront 50% de femmes et 50% d'hommes. D'ici là, les mesures et programmes continueront d'être inadéquats et inadaptés aux besoins des femmes.»


Sylvia Gold

La présidente a par ailleurs indiqué: «l'absence de services de garde de qualité est un exemple de l'écart entre les besoins et les services. Nous savons qu'il y a une grave pénurie de places dans les garderies agréées. En plus du problème de l'offre, les services de garde existants ont surtout été conçus en fonction de l'horaire des femmes qui travaillent à temps plein, de «neuf à cinq».

Torjman souligne qu'il y a certaines catégories de femmes - les femmes rurales, les femmes autochtones, immigrantes, les femmes handicapées et les femmes appartenant aux minorites visibles qui ont des besoins particuliers. «Par exemple, dans de nombreuses régions rurales ou éloignées, les programmes ainsi que les services sociaux et de santé sont tout simplement inexistants. La plupart des programmes et services pour les femmes autochtones ne répondent pas à leurs besoins linguistiques et culturels. Des programmes traditionnels, tels la formation linguistique, ne sont pas vraiment adaptés aux besoins des immigrantes. Les femmes appartenant aux minorités visibles ont des besoins particuliers découlant de la double discrimination dont elles sont l'objet à cause de leur race ou de leur couleur. Finalement, les femmes handicapées font face à de multiples problèmes, y compris une pénurie de services d'aide à l'autonomie»

Le document conclut que l'action est une nécessité pour combler l'écart des réalités. «Les femmes doivent s'employer activement à façonner et à modeler les programmes et services pour qu'ils répondent mieux à nos besoins variés. Si nous persistons et continuons à exprimer nos besoins, à remettre en question les mesures existantes, à réformer les institutions et à participer davantage à la prise de décision, je suis convaincue que l'écart des réalités sera rétréci et peut être même un jour éliminé», de signaler Sylvia Gold.

À l'horaire cette semaine

Samedi 4 juin

17h00 **Baseball des Expos: Montréal à Pittsburg**
19h30 **Festival international de Jazz de Montréal**
20h00 **Une terre... une conquête:** La nature humaine. Documentaire. (Début)
21h00 **Impacts** Magazine d'informations
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h36 **La politique fédérale**
22h46 **Télé-sélection: le désert des Tartares.** Drame psychologique avec Vittorio Gassman, Giuliano Gemma et Helmut Griem. (fr.-it.-all. 76).

Dimanche 5 juin

18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Champs Élysées** Émission de variétés animée par Michel Drucker. Invités: Charles Dumont, Stéphanie de Monaco Martine Saint-Clair et Diane Tell.
20h00 **Téléjournal/nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Nous jeunes** - Vivre son avenir
21h20 **Les Beaux Dimanches: Ciné-festival: L'habilleur.** Comédie dramatique avec Albert Finney, Tom Courtenay et Eileen Atkins. (brit. 83).
23h16 **Nouvelles du sport**
23h35 **Ciné-club: Le père Chopin.** Comédie sentimentale avec Pierre Dagenais, Janine Sutto, Albert Duquesne et Ginette Letondal. (can. 44)

Lundi 6 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.** Drame policier.
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de Quartier** Lucien se brouille avec Désiré qui tente de s'accaparer l'affection d'Alice. Une explication s'impose entre eux.
20h00 **Hollywood en musique: La mélodie du bonheur.** Comédie musicale avec Julie Andrews, Christopher Plummer et Eleanor Parker. (dern. de 2) (amér. 65)
21h30 **Vidéo Club**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Reilley, l'as des espions: Prélude à la guerre.** Drame d'espionnage avec Sam Neill, Jeananne Crowley et Leo McKern. (brit. 83)

Mardi 7 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Les brigades du tigre.** (dern.)
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de quartier.** Georgette quitte la maison. Antoine ne peut surmonter sa peine. Désiré a enfin repris le contrôle de ses émotions.
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Les travailleurs de la mer.** Drame d'aventures avec Julien Guyomar et Aurélien Recoing. (2e de 3)
21h00 **Dallas: Sentences**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Un amour du temps de guerre.** Drame sentimental avec Nicolai Bourlisev et Natalia Andreichenko. (sov. 84)

Mercredi 8 juin

18h00 **Ce soir**
18h30 **Baseball des Expos: Philadelphie à Montréal.**
21h30 **À communiquer (TBA)**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Le Capitan.** Aventures de cape et d'épée avec Jean Marais, Elsa Martinel et Bourvil. (fr.-it.)

Jeudi 9 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Pavillons lointains.** Drame historique d'après le roman de M.M. Kaye. (1ère de 6)
18h00 **Ce soir**
18h30 Les meilleurs moments d'**Autoroute électronique**
19h00 **Un amour de quartier.** Parce qu'il pleut, Ernest recueille Speed chez lui. Alice, qui s'est jointe à eux, éprouve une vive sympathie pour cet ex-champion.
19h30 **Grands Films: Rien que pour vos yeux.** Drame d'espionnage avec Roger Moore, Carole Bouquet et Lynn-Holly Johnson. L'inégalable agent 007 est chargé de récupérer un appareil ultra secret à bord d'un navire espion. (amér. 81)
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Cinéma: Le cheval d'orgeuil.** Chronique avec Jacques Dufilho, Bernadette Le Saché et Francois Cluxet. Un Breton raconte son enfance. (fr. 80).

Vendredi 10 juin

17h00 **D'une série à l'autre: Pavillons lointains (2e de 6)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer (TBA)**
19h00 **Un amour de quartier.** Désiré apprend qu'il a récupéré les biens dont on l'avait déshérité. Fou de joie, il raconte son histoire à Alice et Lucien.
19h30 **Génies en herbe. Série Nationale.**
20h00 **Le Matou.** Série dramatique réalisée par Jean Beaudin d'après le roman d'Yves Beauchemin. Avec Serge Dupire, Monique Spaziani, Guillaume Lemay Thivierge (2e de 3)
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h15 **Cinéma: Don Camillo.** Comédie avec Colin Blakely, Mimsy Farmer et Ross Hill (it. 83)

Le COIN des JEUNES



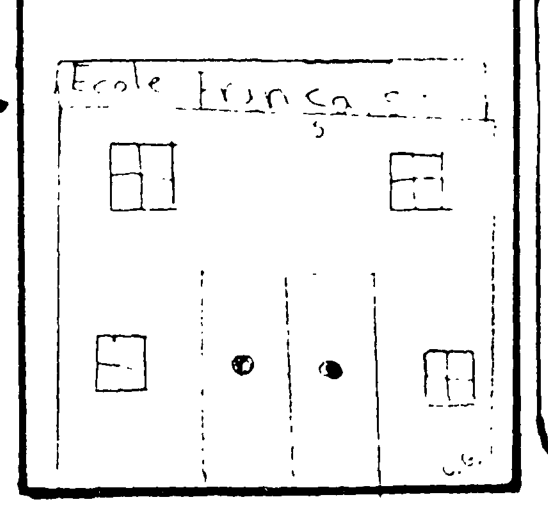
• *À nouveau*

Une bande dessinée franco-albertaine

EDMONTON - Il nous fait plaisir de vous présenter le quatrième épisode de la bande dessinée intitulée «La Merveilleuse Histoire de Maurice Lavallée». Cette bande dessinée franco-albertaine est une idée originale de Madame Louise Amyotte, réalisée par les étudiants de 4e et 5e années de l'École Maurice-Lavallée d'Edmonton avec l'aide de Monique Raymond, stagiaire.

Nous vous en présenterons les épisodes suivants au cours des prochaines semaines et nous souhaitons que d'autres écoles et enseignants suivent cet exemple et nous fassent parvenir des bandes dessinées originales. Elles ne doivent pas avoir plus de 48 carreaux de 2 1/2 po. ca. Pour de plus amples détails, vous pouvez communiquer avec le Franco au 423-5672.

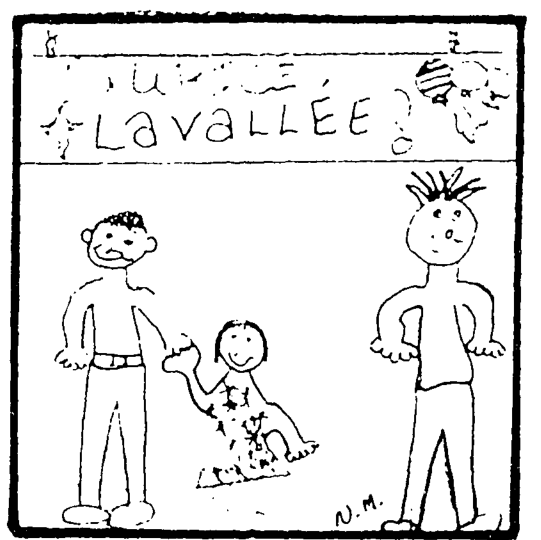
«Je prédis que l'éducation francophone est la pierre angulaire de la survivance du groupe francophone ici en Alberta. Du point de vue philosophie, il faut que notre philosophie ait une base strictement francophone et puis qu'on donne réellement, et ça c'est important, une fierté d'être Canadien français



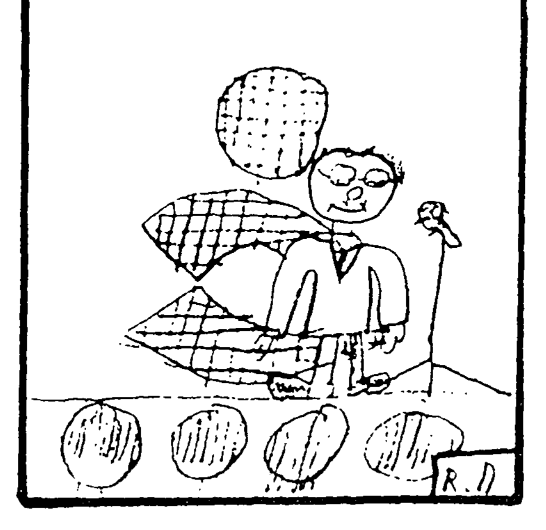
«J'étais très ému quand j'ai appris à l'automne '83 qu'on aurait une école francophone».



LE 15 OCTOBRE 1984 L'ÉCOLE FRANCOPHONE EST NOMMÉE: MAURICE LAVALLÉ



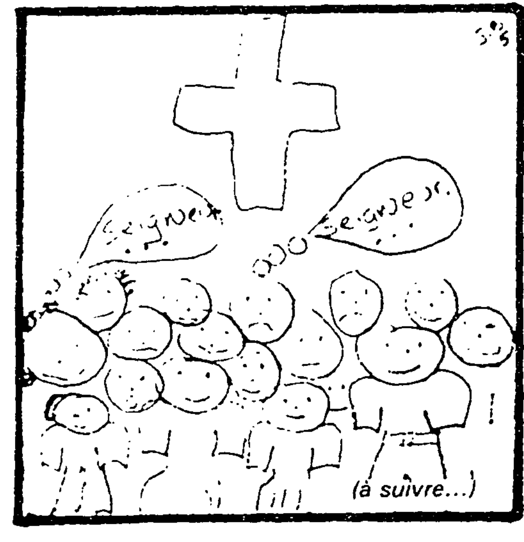
L'inauguration officielle de la nouvelle école ainsi que du nom auront lieu en présence de Maurice Lavallée le mardi 27 novembre 1984.



«Ce fut pour moi une chose toute naturelle de m'intéresser au travail de survivance catholique et française en Alberta».



«Je voulais simplement donner à mes compatriotes le goût de vivre et de prier en français, le goût de garder leur individualité propre, malgré la vague menaçante de l'anglicisation».



La santé en bandes dessinées

Qui veut que vous soyez en forme et en santé?

Votre conjoint, vos enfants, PARTICIPaction, les gouvernements (pour que vous demeuriez en état de payer vos impôts) et même votre patron

Pourquoi? Parce que tout patron moderne sait fort bien que des employés en bonne condition physique sont plus productifs, moins souvent absents, et moins susceptibles de se blesser ou de changer d'emploi

Mais, jusqu'à récemment, les employeurs manquaient de moyens pour vous aider en ce sens. C'est pourquoi PARTICIPaction met depuis quelques mois à leur disposition (et, au bout du compte, à la vôtre) une série de bandes dessinées pour renseigner les employés sur les principaux moyens d'être en meilleure santé et en meilleure forme.

Il s'agit de six brochures en couleur, de 16 pages chacune, faciles à lire et dont le format ressemble beaucoup à celui des bons vieux «comiques» de votre enfance. En voici la liste

Le contrôle du poids pour la santé explique comment vous pouvez perdre du poids sans douleur — et surtout éviter de le reprendre dès que vous l'aurez perdu.

La nutrition — Mieux manger pour mieux vivre vous aidera à adopter des habitudes alimentaires équilibrées pour vous assurer que vous ne manquez d'aucun élément nécessaire à votre bien-être

La bonne forme présente l'essentiel de ce que vous devez savoir sur l'activité physique.

Guide de contrôle du stress vous permettra de faire face à une des pires menaces des travailleurs: le stress négatif. Il vous aidera à le contrôler, et aussi à mieux utiliser le stress positif.

Les deux dernières brochures (**Le dos: mode d'emploi** et **Votre dos travaille tout le temps**) montrent comment vous pouvez éviter un des malaises les plus fréquents, que ce soit en milieu de travail ou à la maison: les douleurs lombaires.

Votre patron a-t-il mis ces brochures à votre disposition? Si oui, PARTICIPaction vous recommande de les lire sans plus tarder. Et aussi de les faire lire aux membres de votre famille.

Votre patron ne vous a jamais parlé de ces brochures? Prenez l'initiative: demandez-lui de les faire venir de PARTICIPaction. Elles se vendent à un prix tout à fait raisonnable et elles peuvent vous aider à devenir un employé plus productif.

Dites aussi à votre patron de les lire lui-même.

Parce que tout employé moderne sait fort bien que personne n'est plus agréable qu'un patron en bonne santé et bonne forme.

MOT-MYSTÈRE

MOT DE 6 LETTRES
Fin

A
Amen
Anéantir
Arrivée
B
Borne
Bout
But
Butoir
C
Clé (2)
Conclusion
D
Dénouement
Destination
E
Eteint
Extrémité
F
Finir
L
Limite
M
Mort
Mourir
P
Point
S
Solution
T
Tari
Terminaison
Terminus

T	N	E	M	E	U	O	N	E	D	N	T
E	T	I	M	E	R	T	X	E	O	O	S
R	I	T	N	A	E	N	A	S	E	I	O
S	E	T	R	E	L	C	I	T	A	T	L
U	T	A	R	I	P	A	I	E	R	A	U
N	E	R	P	O	N	M	A	R	R	N	T
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
M	N	N	M	L	B	R	F	O	V	T	O
R	T	R	M	O	U	S	B	T	E	S	N
E	E	O	U	O	E	L	C	U	E	E	E
T	R	T	M	E	N	R	O	B	T	D	M
T	N	O	I	S	U	L	C	N	O	C	A

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'évènements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le Blocs-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

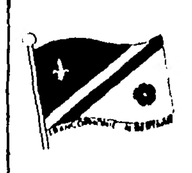
ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) TOA 3AO. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails, apélez le 645-4449 ou le 645-3631 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!



Êtes-vous membre de la francophonie? Si, oui devenez membre de l'A.C.F.A.!

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.

Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDMONTON

ENSEIGNANTE recherche gardienne francophone pour bébé âgé de 10 mois du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Début: septembre, non-fumeur. Tél.: 481-8505 après 17h30.

10/06

CHEVROLET 1982 1/2, brun, Silverado, diesel, 6.2 litres, 162,000 km; 2 réservoirs, canapé beige $8,700. Appelez Normand au 469-5537 (après 18h).

01/07

ROULOTTE de voyage Haico 1969, 22 pieds, 2 essieux, plomberie, chauffage et réfrigérateur remis à neuf, en excellente condition. Appelez Normand au 469-5537 (après 18h).

01/07

LES ANCIENS élèves et professeurs de l'école J.H. Picard sont invités à la danse de la soirée des finissants '88, le 11 juin à 21h au Edmonton Inn. Le prix d'entrée est de 3,00$.

10/06

Le Franco,
une lecture qui informe



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Rénovation et teinture extérieure
Northland Manor
111 avenue Charles
Fort McMurray, Alberta

Des soumissions cachetées, clairement indiquées quant à leur contenu et adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à 14h, heure de l'Alberta **le 17 juin 1988**, pour la teinture extérieure, le calfatage et le remplacement de lambris extérieurs endommagés au Northland Manor situé à Fort McMurray.

Les documents de soumission sont disponibles pour les soumissionnaires à l'adresse mentionnée plus bas et peuvent aussi être consultés à la succursale d'Edmonton.

Un dépôt de garantie sera exigé et sera retenu par la Société pour s'assurer de l'exécution du contrat.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

F. Wellock
Gérant, Immobilier
Société canadienne d'hypothèques et de logement
#200, 10216, 124e rue
Edmonton (Alberta)
T5N 4A7

Canada



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037 2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4609

PROJET: Rénover les pistes d'atterrissage, les routes et les terrains de stationnement à l'aéroport de Hay River, T.N.-O.

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX: Le travail consiste à étendre environ 4250t d'un mélange chaud d'asphalte et de ciment et autres travaux connexes.

DATE LIMITE: le 23 juin 1988 **Dépôt:** $100

INFORMATIONS TECHNIQUES:
Hugo Buttau, Gérant de projet
téléphone (403) 420-3919

INFORMATIONS POUR L'OFFRE:
R. Kotch, officier des contrats,
téléphone 420 3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la C. B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room Burnaby, C. B.; et à l'Association de la construction de Yellowknife, T. N. O.

POUR ÊTRE CONSIDEREE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



Joseph Z. LEMOINE



Joseph Zacharie Lemoine vit le jour à St-Victoire, Québec, le 28 juin 1897.

Quittant son foyer à l'âge de seize ans, il vint graduellement dans l'Ouest commençant par le lac des Bois, Ontario en 1913.

Ensuite en 1915 il rejoignit son frère Pierre à St. Boniface, Manitoba, et en 1919 se rendit à Grande Prairie, Alberta.

Plus tard, en 1920, il déménagea à Sturgeon Lake où il prit un homestead. Wanham fut son domicile à partir de 1925 où il fut employé par le N.A.R.

Quittant Wanham, il arriva à Tangent en 1930 où il rencontra et épousa Mary Purcha, fille d'un couple de pionniers. Ici, il cultiva la terre, et avec l'aide de sa compagne éleva une famille de quatre garçons, Oliver, Robert, Gilbert et Laurence, et une fille, Helen Manzulenko. Il fut comblé de quinze petits-enfants.

En 1932 son frère Pierre et deux nièces, Béatrice et Rita, vinrent le rejoindre à Tangent. Doté d'un véritable esprit de pionnier, il demeura à Tangent jusqu'à l'heure de sa mort, le 11 mai 1988.

Les funérailles eurent lieu le 14 mai 1988 en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens à Tangent. Le R.P. L.P. Lachance présidait la Messe de la Résurrection. Les porteurs étaient: Gérald Lemoine, Louis Lemoine, Robin Lemoine, Ronald Lemoine, Marc Lemoine, et Darrell Manzulenko. Oliver Lemoine portait la croix et Robin Lemoine fit les lectures. Alfred Pelletier fit l'eulogie.

M. Joseph Zacharie Lemoine était agé de 90 ans.

Nécrologie par Alfred Pelletier, traduite et soumise par Noëlla Fillion.

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4612

PROJET: Facilités de salle de toilette, Aile nord de l'Aéroport, salle d'attente à l'Aéroport International de Calgary, Calgary, Alberta.

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX: Le travail consiste à convertir un espace servant présentement de salle de détente pour le personnel et de vestiaire à la salle de toilette des hommes, des femmes et d'espace additionnel pour la salle d'attente.

DATE LIMITE: le 21 juin 1988 **Dépôt:** $50

INFORMATIONS TECHNIQUES:
1. Gérant de projet, JAMES PRINCE, Ing. p.
téléphone (403) 250-0797
2. Bill Boucock, Architectes associés,
Calgary, Att.: Doug Craig,
téléphone: (403) 283-1591

INFORMATIONS POUR L'OFFRE:
R. Kotch, officier des contrats,
téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room - Burnaby, C.-B.; et à l'Association de la construction de Calgary.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Tournoi des maîtres de la tonte de pelouse

Cher Monsieur la Verdure:
Devrais-je tondre ma pelouse aussi souvent qu'ils le font pour le terrain de golf en face de chez moi? Leur pelouse est tellement jolie.

Cher «vert de jalousie»: Des tontes fréquentes peuvent aller de pair avec un terrain de golf mais votre pelouse a besoin d'être tondue à des intervalles différents pour devenir verdoyante.

Pour obtenir une pelouse bien fournie et en santé, ne coupez qu'un tiers du brin d'herbe chaque fois que vous la tondez. La hauteur des brins d'herbe détermine la profondeur du système de racines, donc si vous coupez moins près du sol, le système de racines de votre pelouse sera plus fort et profond. Une pelouse ayant un système de racines profondes peut tolérer beaucoup plus la chaleur, la sécheresse, les insectes et les maladies.

Vous devez tondre la pelouse de cette façon une fois par semaine, ce qui vous laisse amplement de temps pour pratiquer votre swing ou jouer 18 trous au terrain de golf que vous admirez tant!

Cher Monsieur la Verdure:
Ma nouvelle belle-mère dit que je dois faire le paillage de mon jardin. Est-ce qu'elle essaie de me dire quoi faire une fois de plus?

Chère mariée harcelée: Votre belle-mère a un peu raison. Bien que ce n'est pas obligatoire de faire le paillage, cela a des avantages.

Le paillis garde le sol humide et frais, retient l'eau et réduit également les mauvaises herbes dans le jardin. Le paillis de poussière qui est simplement une couche arable cultivée et ameublie à l'aide d'un sarcloir est le paillis le plus facile à utiliser en temps chaud. D'autres types de paillis comprennent des copeaux de bois, des écorces de pin râpés ou en pépites, du foin, des aiguilles de pin, des brins d'herbe séchés et du plastique.

Étendez environ 5 à 7 cm de paillis au mois de juin en le tenant éloigné d'environ 5 cm des tiges de plants. Gardez le paillis de poussière à 1 cm d'épaisseur.

Cher Monsieur la Verdure:
Je désire acheter un rotoculteur au lieu d'en louer un cette année. Quelles caractéristiques devrais-je rechercher?

Cher indécis: Comme vous l'avez sûrement déjà constaté, les rotoculteurs épargnent beaucoup de temps aux jardiniers, sans compter des maux de dos.

Les rotocuteurs vont de cultivateurs rotatifs à main aux machines motorisées très résistantes. Lorsque vous achetez un rotoculteur, tenez compte des caractéristiques suivantes: les dents montées à l'arrière des roues ne retourneront pas le sol fraîchement cultivé. Un rotoculteur à main très résistant avec inverseur de marche vous permet de faire marche arrière près des clôtures et de bien manoeuvrer dans les coins. Des dents tournant dans le sens inverse évitent les mouvements saccadés de haut en bas et effectuent un travail beaucoup plus précis avec chaque passage du rotoculteur. Des rotoculteurs équipés d'un râteau andaineur large accélèrent le travail et des dents amovibles facilitent le travail entre les rangs rapprochés.

Professionnels

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES